

**NOTES
DE L'IFRI**



JUILLET
2023



Haute intensité : quels défis pour les armées françaises ?

Centre des études
de sécurité

Élie TENENBAUM

L’Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d’information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l’Ifri est une fondation reconnue d’utilité publique par décret du 16 novembre 2022. Elle n’est soumise à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L’Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l’échelle internationale.

Les opinions exprimées dans ce texte n’engagent que la responsabilité de l’auteur.

ISBN : 979-10-373-0739-2

© Tous droits réservés, Ifri, 2023

Couverture : Scène de combat de nuit dans une ville en ruine. © Zef Art/Shutterstock

Comment citer cette publication :

Élie Tenenbaum, « Haute intensité : quels défis pour les armées françaises ? »,
Notes de l’Ifri, Ifri, juillet 2023.

Ifri

27 rue de la Procession 75740 Paris Cedex 15 – FRANCE

Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00 – Fax : +33 (0)1 40 61 60 60

E-mail : accueil@ifri.org

Site internet : ifri.org

Auteur

Élie Tenenbaum est le directeur du Centre des études de sécurité de l'Institut français des relations internationales. Agrégé et docteur en histoire, diplômé de Sciences Po, il a été *visiting fellow* à l'Université de Columbia ; il a également enseigné la sécurité internationale à Sciences Po et l'histoire des relations internationales à l'Université de Lorraine.

Il travaille en particulier sur la problématique de la guerre irrégulière, de la lutte contre le terrorisme et des menaces hybrides ainsi que sur la politique de défense française et les opérations militaires. Il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages d'histoire et de stratégie parmi lesquels son dernier livre, coécrit avec Marc Hecker, *La guerre de vingt ans : djihadisme et contre-terrorisme au XXI^e siècle*, paru chez Robert Laffont en 2021.

Résumé

La nouvelle Loi de programmation militaire 2024-2030 engage résolument les armées françaises dans la voie de la haute intensité. Ce terme continue cependant d'être sujet à débat et source de confusion au sein de la communauté de défense. Une définition stricte de la notion est donc nécessaire afin de mieux en comprendre la portée et les implications pour la France. Sur le plan militaire, la haute intensité renvoie d'abord à un type d'engagement déployant un haut niveau d'énergie cinétique dans un espace et une durée limités. À ce facteur énergétique, s'ajoutent le niveau de sophistication technologique des équipements (intensité en capital) et la létalité qui résulte de ces deux éléments. Émerge ainsi une notion de haute intensité capacitaire qui s'articule autour du triptyque énergie-technologie-létalité.

Cette intensité capacitaire doit être distinguée de l'intensité politique, ou virulence d'un conflit armé, laquelle dépend avant tout des intérêts en jeu. Lorsque ceux-ci sont très élevés pour un belligérant, le conflit prend pour ce dernier les aspects d'une guerre majeure, mettant en jeu sa survie. À l'inverse, la mise en jeu d'intérêts réels mais non existentiels se traduit par des formes de guerre limitée. Si l'histoire militaire offre des exemples de conflits où haute intensité politique et militaire se combinent, elle montre aussi des cas de guerres limitées à haute intensité capacitaire. C'est cette configuration qui paraît la plus pertinente pour la France où la dissuasion nucléaire prémunit en principe de toute menace contre les intérêts vitaux de la nation.

Il existe donc une large gamme de scénarios situés en deçà des intérêts vitaux mais au-delà de l'horizon capacitaire et opérationnel des trois dernières décennies, marquées avant tout par la gestion de crise et dans la perspective desquelles s'est construit le format des armées françaises. Solidarité stratégique dans le cadre de l'alliance atlantique ou d'accords de défense, confrontation avec une puissance grande ou moyenne sur des espaces périphériques, affrontement avec un « proxy », acteur tiers soutenu par un État-puissance ou encore confrontation dans des espaces communs isolés (haute mer, espace exo-atmosphérique, cyber, fonds marins, etc.) sont autant d'hypothèses à prendre en compte qui relèveraient de la haute intensité capacitaire.

Dans cette perspective, les armées françaises doivent se préparer à opérer dans des environnements de haute intensité. Ces missions seront marquées par deux facteurs majeurs. Le premier est l'attrition élevée due à la létalité d'un champ de bataille marqué par la quantité. Pour y faire face, il faudra repenser les arbitrages sur les volumes (équipements, munitions, etc.)

mais aussi accentuer l'aptitude à la survivabilité. Le second facteur est la contestation par l'adversaire des espaces communs (air, mer, cyber, information) qui remettra en cause tous les éléments de supériorité militaire du modèle de guerre occidental. En conséquence, opérer dans la haute intensité revient à redonner la priorité aux missions de supériorité de milieu afin de pouvoir regagner une liberté d'action qui sera de plus en plus contestée. Le domaine terrestre pour sa part ne pourra plus tenir pour acquis les appuis interarmées et devra regagner une autonomie de manœuvre pour pouvoir contribuer à l'action multidomaines.

La haute intensité est donc une perspective pertinente pour les armées françaises qui ne peut pas être balayée au titre de la permanence de la dissuasion. L'avènement d'un monde instable marqué par une compétition stratégique multidirectionnelle implique de repenser en profondeur les formats et les missions conventionnelles des armées françaises si le décideur veut pouvoir conserver sa liberté d'action à l'échelle stratégique.

Abstract

The new French Military Programming Law covering the years 2024-2030 resolutely commits the French armed forces to the path of high intensity. However, this term continues to be the subject of debate and confusion within the defense community. To better understand its scope and implications for France, one needs to offer a strict definition of the notion. In military terms, high intensity refers first and foremost to a type of engagement deploying a high level of kinetic energy within a limited space and duration. Added to this energy factor is the level of technological sophistication of equipment (capital intensity) and the lethality resulting from these two elements. A concept of high capability intensity is thus emerging, based on the triptych energy-technology-lethality.

This capability intensity must be distinguished from the political intensity, or virulence, of an armed conflict, which depends above all on the interests at stake. When these are very high for a belligerent, the conflict takes on the aspects of a major war, with its survival at stake. Conversely, when real but non-existent interests are at stake, the result is limited warfare. While military history offers examples of conflicts combining high political and military intensity, it also shows cases of limited wars with high capability intensity. It is this configuration that seems most relevant to France, where nuclear deterrence in principle protects against any threat to the nation's vital interests.

There is therefore a wide range of scenarios that fall short of vital interests, but beyond the capability and operational horizons of the last three decades, which have been marked above all by crisis management, and on which the format of the French armed forces has been built. Strategic solidarity within the framework of the Atlantic alliance or defense agreements, confrontation with a large or medium-sized power in peripheral areas, confrontation with a "proxy", a third-party actor supported by a powerful state, or confrontation in isolated common areas (high seas, exo-atmospheric space, cyber, seabed, etc.) are all hypotheses to be taken into account that would fall within the scope of high capability intensity.

With this in mind, the French armed forces must be prepared to operate in high-intensity environments. These missions will be marked by two major factors. The first is high attrition due to the lethality of a battlefield marked by quantity. To cope with this, we'll need to rethink the trade-offs between volume (equipment, ammunition, etc.) and survivability. The second factor is the adversary's contestation of common spaces (air, sea, cyber, information), which will call into question all the elements of military superiority in the Western war model. As a result, operating in the high-

intensity arena means giving priority once again to missions of environmental superiority, in order to regain a freedom of action that will be increasingly challenged. Land forces, for their part, will no longer be able to take joint support for granted, and will need to regain autonomy of maneuver in order to contribute to multi-domain action.

High-intensity warfare is therefore a relevant prospect for the French armed forces, and one that cannot be brushed aside as a permanent deterrent. The advent of an unstable world marked by multidirectional strategic competition calls for a thorough rethink of the conventional formats and missions of the French armed forces, if decision-makers are to retain their freedom of action on a strategic scale.

Sommaire

INTRODUCTION	8
APPROCHE THÉORIQUE ET ÉCHELLE D'APPLICATION.....	9
HAUTE INTENSITÉ ET GUERRE MAJEURE	13
L'OMBRE PORTÉE DE LA DISSUASION	15
Sous le seuil nucléaire, au-delà de l'horizon capacitaire.....	15
Haute intensité et hypothèse d'engagement majeur	17
OPÉRER DANS LA HAUTE INTENSITÉ	19
Létalité et consommation : un défi pour les « armées bonzaï »	19
La contestation des espace communs : le rôle des missions de supériorité	21
CONCLUSION	24

Introduction

La guerre d'Ukraine a mis sur le devant de la scène une réalité qu'analystes et praticiens, en France et ailleurs, voyaient réapparaître depuis plusieurs années déjà : la conflictualité de haute intensité¹. La notion est aujourd'hui sur toutes les lèvres, fréquente dans les médias et la parole politico-militaire, dès lors qu'il s'agit d'évoquer le défi des guerres futures². Emmanuel Macron a ainsi évoqué lors de son discours de Mont-de-Marsan en janvier 2023 un « pivot vers la haute intensité³ » et le rapport annexé à la Loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030 fixe comme objectif aux armées de se doter de « la capacité à faire face à un engagement majeur et à des affrontements de haute intensité⁴ ».

Cette formulation, aussi ambitieuse qu'elle paraisse au premier abord, pose en réalité plus de questions qu'elle n'apporte de réponses. Et pour cause : le concept de haute intensité est aujourd'hui la source de débats et d'incompréhensions au sein de la communauté de défense française⁵. Qu'est-ce au juste qu'un affrontement de haute intensité ? À quelle échelle s'envisage-t-il ? Quelle différence avec un engagement majeur ? Comment s'articule-t-il avec le principe de dissuasion ? Si c'est l'apanage du politique de laisser quelque ambiguïté dans ses consignes, la charge reste au stratège militaire de les interpréter ou les clarifier.

Pour ce faire, il convient d'abord de cerner la notion sur le plan théorique et de la replacer dans son contexte politique et stratégique en distinguant la guerre majeure de la haute intensité capacitaire. Après avoir réarticulé la notion avec celle de dissuasion et dégagé quelques scénarios d'engagement possible pour la France, il s'agira enfin d'identifier les caractéristiques tactiques du champ de bataille de haute intensité et d'en déduire les priorités de développement pour les armées françaises.

1. Notons que la notion avait été mise en avant de façon régulière dès 2019 par divers chefs d'état-major lors de leurs prises de paroles ou auditions parlementaires. À titre d'exemple, voir l'audition du général Jean-Pierre Bosser, chef d'état-major de l'armée de Terre, Assemblée nationale, 5 juin 2019, p. 7, 16.

2. P. Mirallès et M. J. L. Thiériot, « Rapport d'information sur la préparation à la haute intensité », Assemblée nationale, 17 février 2022.

3. Déclaration de M. Emmanuel Macron, président de la République, sur la politique de défense de la France, Mont-de-Marsan, 20 janvier 2023.

4. « Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense », Rapport annexé, 29 juin 2023, p. 81.

5. Voir par exemple, J.-B. Jeangène-Vilmer, « La haute intensité : limites du concept et implications pour la France », *Le Rubicon*, 30 juin 2022, disponible à l'adresse : lerubicon.org.

Approche théorique et échelle d'application

Comme tout sujet complexe, il est primordial de commencer par circonscrire la notion. Si le concept de haute intensité frappe par sa polysémie, on peut l'approcher dans un premier temps sous la forme la plus prosaïque d'une grandeur physique, transposant ainsi la notion d'intensité électrique ou lumineuse sur le champ de bataille. C'est ce que développent les chercheurs Thierry et Éloïse Berthier dans un article récent de la *Revue Défense Nationale*, qui proposent de définir l'intensité (I) d'un affrontement comme le rapport de l'énergie cinétique (E_c) entrante sur le champ de bataille sur le produit du volume (V) de ce dernier et de la durée (T) des combats⁶ :

$$I = \frac{E_c}{V \cdot T}$$

Cette équation simple a le mérite de parler à notre intuition, et de renvoyer l'intensité à l'idée de « densité » des moyens militaires et à une certaine forme de « concentration des efforts » : quand sur un champ de bataille relativement réduit en volume et en durée on concentre une forte énergie cinétique (soit tout objet en mouvement, du vaisseau de guerre à la munition explosive), alors l'intensité est élevée. Inversement, plus cette énergie est diluée dans l'espace et le temps, plus l'intensité des combats sera réduite.

Autour de cette première approche formelle, gravitent plusieurs notions corrélées qui permettent d'affiner le concept. En amont tout d'abord, la capacité à générer une importante énergie cinétique est structurellement liée à la complexité des équipements militaires, à leur sophistication technologique et donc à l'intensité en capital – notion issue cette fois-ci de l'économie. Des combattants équipés d'armes de jets (flèches, lances) sont ainsi moins aptes à produire de la haute intensité que d'autres équipés de missiles antichars. Il convient dès lors de ne juger l'intensité d'un combat qu'en fonction d'un âge technologique donné : une légion romaine pouvait relever de la haute intensité à son époque, là où face à des équipements du XXI^e siècle, elle relèverait d'une menace de bas du spectre.

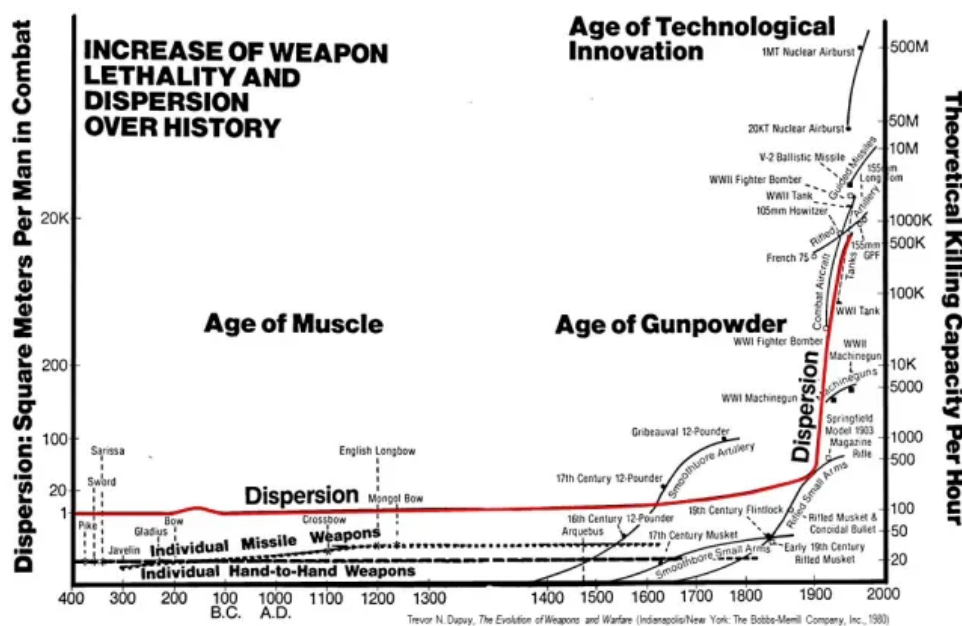
L'approche par l'intensité en capital conduit par ailleurs à réviser l'approche strictement énergétique de l'intensité, la sophistication technologique des équipements n'étant que partiellement dédiée à accroître la puissance cinétique. Les progrès en termes de matériaux, de

6. T. Berthier et E. Berthier, « Mesurer la (haute) intensité d'un combat », *Revue Défense Nationale*, vol. 860, n° 5, 2023, p. 61-75.

communication mais aussi et surtout de portée et de précision ne font croître que marginalement l'énergie cinétique du champ de bataille, mais participent pleinement de l'augmentation de l'efficacité des systèmes par l'intensité capitaliste.

De même en aval de son application, une énergie cinétique intense incite à s'intéresser à la mesure de ses effets. La létalité est une conséquence bien connue et mesurée avec attention à travers l'histoire militaire, conduisant à associer la haute intensité aux guerres les plus meurtrières. Là encore toutefois, il est important de noter les paradoxes que cela sous-tend. Ainsi que l'a démontré l'historien américain Trevor N. Dupuy dans une étude célèbre, l'accroissement brutal de la létalité des armes de guerre au tournant du ^{xx}e siècle a conduit à une dispersion accrue des forces combattantes, réduisant ainsi mathématiquement l'intensité par rapport au volume du champ de bataille, tout en poursuivant la progression de l'intensité technologique⁷.

Schéma n° 1 : Létalité et dispersion selon Trevor N. Dupuy



À partir de ce triptyque énergie/technologie/létalité se dégage donc une notion plus large que nous proposons ici de qualifier de « haute intensité capacitaire », désignant ainsi la mise en œuvre de capacités militaires correspondant à une forte intensité cinétique et capitaliste débouchant sur une létalité élevée sur un champ de bataille donné.

Si cette première approche permet de dessiner les contours du problème, elle suscite aussi de nouvelles questions. La première est celle de l'échelle : la LPM évoque ainsi un « affrontement de haute intensité » ou

7. T. N. Dupuy, *The Evolution Of Weapons And Warfare*, New York, 1980.

encore de « combats pouvant aller jusqu'à la haute intensité⁸ » là où le débat stratégique parle davantage de « guerres » ou de « conflits » de haute intensité. Il y a donc un doute essentiel sur l'échelle considérée. En effet, comme le rappellent souvent ceux qui y ont pris part, le combat tactique paraît très vite « intense » pour l'individu qui est plongé : pour les soldats français engagés sur le pont de Vrbanja en Bosnie en 1995, dans la vallée d'Alasai en Afghanistan en 2009 ou encore dans l'Adrar des Ifoghas au Mali en 2013, chacun de ces engagements pouvait relever de la haute intensité – au niveau individuel assurément, parfois au niveau tactique⁹.

Toutefois si l'on considère la durée totale de ces conflits, soit vingt ans de guerre en Afghanistan, dix ans au Mali, et le volume spatial de plusieurs centaines de milliers de kilomètres carrés dans lequel ils se sont déroulés, l'intensité capacitaire était globalement faible. L'une des raisons en est l'asymétrie des moyens entre les belligérants. De fait, dans un conflit asymétrique, l'énergie cinétique que le plus faible des deux adversaires est capable d'appliquer dans l'espace et le temps est très contrainte par ses ressources économiques, technologiques et militaires, l'incitant à maximiser d'autres facteurs, comme sa mobilité, sa discrétion, et surtout le rôle de facteurs immatériels (ascendant psychologique, maîtrise de l'information, etc.) pour mettre en œuvre sa stratégie. Quant au plus fort, il limite lui aussi l'énergie déployée pour des raisons essentiellement politiques du fait des contraintes domestiques, aussi bien sociétales qu'économiques, et du caractère limité des intérêts en jeu¹⁰.

On le voit bien, dès que l'on s'extrait du niveau tactique, l'intensité capacitaire d'un conflit dépend de rapports de puissance plus englobants. Le moment unipolaire américain à la fin de la guerre froide avait permis d'écarter assez clairement, pour les Occidentaux en tout cas, le spectre des guerres de haute intensité capacitaire, du fait de leur supériorité souvent écrasante dans le domaine militaire mais aussi économique et technologique. Ça ne signifiait certes pas la fin de la guerre mais l'avènement d'une conflictualité marquée par cette asymétrie évoquée plus haut qui se traduisait par le contournement plus que la contestation de la puissance militaire occidentale.

À partir du tournant de la décennie 2000 toutefois, tandis que les Occidentaux étaient aux prises avec des conflits périphériques, une transformation profonde s'est mise en branle : l'émergence – économique d'abord, puis technologique et enfin inévitablement militaire – de la Chine, mais aussi de l'Inde et dans une moindre mesure du Brésil, le retour stratégique de la Russie – sur ses marches traditionnelles, mais aussi au Moyen-Orient, en Afrique – et les défis posés par des puissances régionales

8. « Projet de loi relatif à la programmation militaire », *op. cit.*

9. M. Goya, *Sous le feu : La mort comme hypothèse de travail*, Paris, Tallandier, 2014.

10. S. Metz, « La guerre asymétrique et l'avenir de l'Occident », *Politique étrangère*, n° 1, 2003, p. 26-40,

comme l'Iran ou la Turquie. La combinaison d'une part des moyens militaires (avec un réarmement spectaculaire des pays non européens depuis 15 ans) et d'autre part d'intentions révisionnistes pour l'ordre international post-guerre froide dans le cas de divers États-puissance bouleverse aujourd'hui le paysage stratégique.

Cette combinaison chez certains acteurs des moyens et des intentions se traduit à l'échelle géopolitique par ce qu'il est désormais convenu d'appeler la « compétition stratégique¹¹ » et avec elle du retour possible de confrontation entre puissances, soit directement par un affrontement, soit de façon plus discrète par la contestation de la puissance, sous le seuil de la guerre. À cet égard, le triptyque « compétition–contestation–affrontement¹² » présenté en 2021 dans la vision du chef d'état-major des armées ne doit pas tant être compris comme des phases successives du système international que comme des sphères gigognes, la compétition stratégique englobant les deux autres.

La haute intensité est donc une déclinaison militaire de la compétition stratégique. Elle en est l'un des deux visages, l'autre étant celui de la guerre hybride et des opérations dites de zones grises¹³. On y retrouve les mêmes protagonistes, mais avec des moyens et des modes d'action différents : l'action hybride sous le seuil de l'agression armée, l'affrontement de haute intensité au-dessus. La première permet de contourner la seconde, tant que le coût et le risque associés à l'agression paraissent trop élevés. L'affrontement de haute intensité en revanche relève de la désinhibition complète de l'acteur qui s'estime – à raison, ou à tort comme ce fut sans doute le cas de la Russie en Ukraine – capable d'absorber ceux-ci.

11. M. Mazarr, B. Frederick et Y. Crane, « Understanding a New Era of Strategic Competition », Rand Corporation, 2022.

12. « Vision stratégique du CEMA », 2021.

13. É. Tenenbaum, « Le piège de la guerre hybride », *Focus stratégique*, n° 63, Ifri, 2015.

Haute intensité et guerre majeure

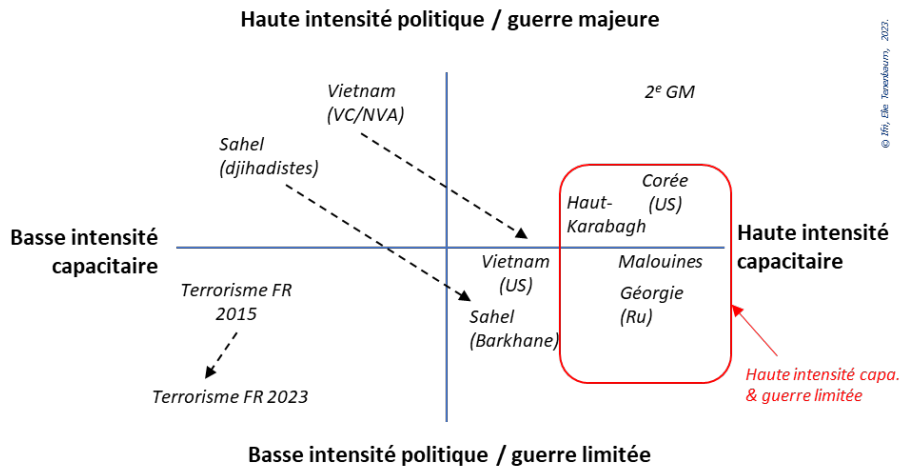
La mise en avant des conditions internationales d'émergence de la haute intensité incite à repenser le rapport de celle-ci avec le niveau d'engagement politique. En effet, la haute intensité est souvent associée à la notion « d'engagement majeur », voire de « guerre majeure¹⁴ ». Essentiellement politico-stratégique, la guerre majeure renvoie à l'intensité politique, ou à la virulence d'un conflit, dès lors que ce dernier met en jeu des intérêts essentiels, voire vitaux pour au moins l'un des deux belligérants. Plus les enjeux sont élevés, plus l'intensité politique s'accroît : au bout de ce spectre se trouve la mobilisation totale de la population, de l'économie et de tous les aspects de la vie de la Nation. C'est souvent cet imaginaire de la « guerre totale » qui est convoqué et parfois confondu avec la notion même de haute intensité avant d'être aussitôt récusé ou refoulé, tout du moins dans le débat français au titre de ce que la dissuasion nucléaire vise précisément à prémunir le pays contre une telle extrémité¹⁵.

En fait, cette compréhension de la haute intensité est obscurcie par les exemples historiques des guerres totales de l'ère pré-nucléaire, comme les guerres napoléoniennes et la guerre de Sécession au XIX^e siècle ou surtout les deux guerres mondiales au XX^e siècle, dans lesquelles la haute intensité politique se combinait à une haute intensité capacitaire. Cette combinaison des deux niveaux d'intensité n'est cependant qu'un cas de figure. L'étude des conflits asymétriques montre par exemple que la haute intensité politique ne se limite pas à la haute intensité capacitaire : pendant les guerres de décolonisation, les combattants irréguliers menaient une guerre totale avec des moyens très limités, même au regard des capacités de l'époque. C'est encore le cas aujourd'hui dans la bande sahélo-saharienne par exemple, où les groupes djihadistes conduisent une guerre de haute intensité politique mais de basse intensité capacitaire. Face à eux, les puissances occidentales disposent d'une intensité capacitaire supérieure – quoique toujours en deçà de leur potentiel maximum – mais contiennent en revanche bien davantage leur engagement politique, du fait du caractère limité des intérêts en jeu.

14. F. Ramel et J.-V. Holeindre (dir.), *La fin des guerres majeures ?*, Paris, Economica, 31 mai 2010.

15. J.-B. Jeangène-Vilmer, « La haute intensité : limites du concept et implications pour la France », *op. cit.*

Schéma n° 2 : Représentation de conflits en fonction de leur intensité politique et militaire



À l'inverse, il existe des guerres limitées politiquement mais à haute intensité capacitaire, c'est-à-dire qui mettent en œuvre toute la gamme des moyens militaires – à l'exception du nucléaire – face à un adversaire capable non seulement de les mettre en échec, mais aussi d'en contester l'efficacité, la pérennité voire la survivabilité. C'est par exemple le cas de la guerre de Corée au cours de laquelle Washington renonce à mobiliser l'économie du pays, en même temps qu'elle déploie 300 000 hommes (30 % de ses ressources militaires) dont des divisions blindées et des escadrons de chasseurs et de bombardiers stratégiques¹⁶.

Dans un contexte stratégique très différent, c'est aussi le cas de la guerre du Golfe de 1991 (où 500 000 hommes sont déployés face à l'Irak dans un conflit en deçà des intérêts vitaux), ou encore de la guerre de Géorgie pour la Russie en 2008. Le conflit du Haut-Karabagh de 2020 en est un autre exemple : ni l'Arménie, ni l'Azerbaïdjan ne jouaient leur survie dans le conflit, mais ils ont pourtant bien « activé l'ensemble des fonctions opérationnelles » et l'essentiel de leurs capacités. Pour autant, pas de mobilisation générale, ou de sentiment de panique vitale à Erevan ou à Bakou. La guerre d'Ukraine enfin, est d'emblée une guerre de haute intensité capacitaire, dont l'intensité politique ne fait pas débat vu de Kiev, mais porte à confusion du côté de Moscou – le Kremlin soulignant le caractère « existentiel » des enjeux, tout en faisant de son mieux pour maintenir un semblant de normalité dans le quotidien de la nation.

16. L'exemple devient l'archétype de la « guerre limitée » selon le politologue R. Osgood, *Limited War: A Challenge to American Strategy*, Chicago, Chicago University Press, 1957.

L'ombre portée de la dissuasion

La distinction entre intensité politique et intensité capacitaire est à méditer tout particulièrement en France où la protection des intérêts vitaux est assurée par la dissuasion nucléaire, laquelle dimensionne largement le modèle d'armée¹⁷. Si le fait nucléaire et la dissuasion qui lui est associée ne garantissent nullement contre le risque de guerre de haute intensité, ils en limitent par le haut le champ des possibles. Il existe pourtant un large spectre de scénarios qui, tout en restant sous le seuil probable des intérêts vitaux, vont bien au-delà des exigences capacitaires associées aux opérations de gestion de crise qui ont prévalu depuis trente ans. Comme toute stratégie, la dissuasion reste contournable dans certaines conditions, d'autant plus si la puissance dotée a consenti des abandons capacitaires, libérant en quelque sorte des interstices sécuritaires dans lesquels la coercition armée pourra être exercée contre elle à un niveau suffisant pour mettre en défaut ses forces conventionnelles, mais insuffisant à brandir de façon crédible la menace nucléaire en représailles.

Sous le seuil nucléaire, au-delà de l'horizon capacitaire

Au cœur de ces scénarios se retrouvent logiquement une part des engagements français en matière de défense collective au sein de l'Alliance atlantique : qu'elle survienne sur le « flanc Est » de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) ou ailleurs, une agression ou même une crise de sécurité pourrait y mettre en jeu des éléments clé de la haute intensité capacitaire sans que Paris ne souhaite y faire valoir sa force de dissuasion. Au-delà de ce cadre, il n'est pas difficile d'envisager une sollicitation dans un contexte de haute intensité capacitaire de la part de pays auprès desquels la France est liée par des accords de défense comportant des clauses d'assistance contraignantes – comme c'est le cas avec la Grèce, les Émirats arabes unis ou encore Djibouti – voire par des « partenariats stratégiques » qu'elle a multipliés au cours des dernières années dans des zones de plus en plus éloignées.

La problématique dite des « proxys » occupe aussi une place importante dans ces scénarios d'engagement. En effet toute confrontation directe entre la France et une autre grande puissance nucléaire engagerait plus ou moins rapidement, par la mécanique du dilemme de sécurité, l'engrenage de

17. C. Brustlein, « Forces nucléaires françaises : quel renouvellement ? », *Politique étrangère*, vol. 82, n° 3, 2017, p. 113-124.

dissuasion. C'est la raison pour laquelle l'hypothèse d'une guerre majeure est souvent écartée en France. En revanche la résolution politique et la crédibilité militaire française pourraient demain être testée par un acteur local, étatique ou non, qui aurait été militairement « dopé » par le soutien d'une ou plusieurs puissances globales. Des théâtres comme la Biélorussie, la Transnistrie ou encore le Caucase viennent à l'esprit aux voisinages de l'Europe. On pourrait également penser aux cas du Hezbollah libanais ou des milices houthies au Yémen avec lesquels il ne fait guère de doute qu'une confrontation, ou même déploiement dans leur zone d'activité pourrait vite relever de la haute intensité au vu de leur développement capacitaire

Il convient aussi de prendre en considération des scénarios relevant d'une escalade non souhaitée avec un État-puissance sur un théâtre périphérique – Méditerranée, Moyen-Orient, Afrique – voire autour de certaines collectivités d'outre-mer que l'agresseur pourrait avoir jugé comme ne relevant pas des intérêts vitaux de la France. Autrement dit un scénario sur le mode de la guerre des Malouines de 1982, conflit bref, mais relevant de la haute intensité capacitaire au cours duquel les forces britanniques ont effectivement été contraintes de déployer toutes leurs fonctions opérationnelles et leurs capacités les plus avancées, contestées par un adversaire symétrique.

Enfin, la problématique des espaces communs doit également être soulignée du fait de leur caractère amortissant et donc désinhibant sur la dynamique d'escalade. L'opacité et/ou la faible occupation et visibilité par le monde civil de domaines tels que la haute mer, l'espace exo-atmosphérique, les fonds marins ou encore le cyberspace peuvent faire l'objet d'engagement de haute intensité capacitaire, sans nécessairement déclencher une guerre majeure. En effet, la mécanique de la dissuasion est plus délicate à enclencher dès lors que les conditions d'attribution ou la faible visibilité politique de l'agression ne permettent pas de justifier le recours à l'escalade et prennent en défaut des capacités conventionnelles insuffisamment durcies.

Dans tous ces scénarios, il convient donc de réfléchir à l'articulation entre forces conventionnelles et nucléaires. S'il est admis que les premières ne mettent pas directement en œuvre la fonction dissuasion, elles y contribuent pourtant par un « épaulement » et notamment leur capacité à crédibiliser une détermination politique. C'était le rôle de la 1^{re} armée française durant la guerre froide dont la raison d'être était de démontrer la résolution française face à une invasion du Pacte de Varsovie : la mise en jeu des trois corps d'armée projetés en Allemagne étant alors considérée comme un gage suffisant pour crédibiliser la menace d'emploi de la force de frappe.

À bien des égards, l'envoi des forces françaises au sein de la Présence avancée renforcée (eFP) en Estonie dès 2016 – puis en Roumanie dès 2022 – relève de cette logique de « crédibilisation » de la posture de défense collective, destinée à démontrer la solidarité de la France avec les « alliés orientaux » de l'OTAN. Pour autant, l'épaisseur d'un tel dispositif doit être réfléchie de telle sorte que, comme le rappelle la *Revue nationale stratégique*, les « forces

conventionnelles [soient] suffisamment robustes pour préserver la liberté d'action du Président de la République et éviter un contournement de la dissuasion par le bas¹⁸. » Autrement dit, le dimensionnement des forces conventionnelles et leur aptitude à s'engager dans un combat de haute intensité doivent être suffisants pour ne pas enfermer le chef de l'État dans une alternative de tout-ou-rien nucléaire si sa détermination venait à être testée par un adversaire en deçà du seuil vital.

Haute intensité et hypothèse d'engagement majeur

La variété des scénarios d'engagement de haute intensité pour la France pose enfin la question du lien avec l'hypothèse d'engagement majeure (HEM). Au contraire de la notion politique de guerre majeure, la HEM est un « contrat opérationnel » défini dans la Loi de programmation militaire qui correspond à la contribution conventionnelle théorique maximale des armées françaises à ce que la doctrine de l'OTAN appelle une « opération de combat de grande envergure ».

Tableau n° 1 : Hypothèse d'engagement majeur selon la LPM

Principaux moyens prévus	
Forces terrestres	1 « Division » composée de : 2 brigades interarmes – effectif non précisé Appuis et soutiens (artillerie, génie, transmission, matériel, santé) – quantité non précisée 1 brigade d'aérocombat – quantité non précisée
Forces aériennes	40 avions de combat 8 avions de transport stratégique et de ravitaillement 1 AWACS et 15 avions de transport tactique 2 plots de défense aérienne multicouches 2 systèmes de drones MALE (6-8 appareils)
Forces navales	1 groupe aéronaval avec son porte-avions et son groupe aérien embarqué (30 chasseurs) 2 porte-hélicoptères amphibies 8 frégates de 1 ^{er} rang 2 sous-marins nucléaires d'attaque
Moyens interarmées	États-majors de niveau stratégique et opératif, moyens de renseignement, forces spéciales, etc.

Source : LPM, 2024-2030, version amendée par le Sénat, juin 2023.

Ce niveau d'ambition opérationnelle n'a cessé de réduire depuis le *Livre Blanc* de 1994. Pour la composante terrestre, il est passé progressivement de

18. *Revue Nationale Stratégique* 2022, Paris, République française, novembre 2022, p. 20, 31.

trois divisions (50 000 hommes) à l'époque, à deux (30 000 hommes) en 2008 puis à une division (15 000 hommes) en 2013. À titre de comparaison, le conflit ukrainien mobilise environ 300 000 combattants de chaque côté des 800 km de front. Si la LPM 2019-2025 donnait des détails précis sur le nombre de véhicules, d'aéronef ou de pièces d'artillerie de cette composante, le nouveau rapport annexé demeure assez elliptique¹⁹. En ce qui concerne la composante aérienne, le niveau d'ambition a encore réduit en cinq ans, passant de 45 à 40 avions de chasse, de 9 à 8 avions ravitailleurs ou de 4 à 2 systèmes de drones. La composante marine est pour sa part maintenue à son niveau précédent. Si ces chiffres sont cohérents avec le dimensionnement organique des forces, ils posent des questions sur la place d'une contribution française dans certains scénarios, soulignant ainsi le fait que la HEM est loin de résumer à elle seule le défi de la haute intensité. La pertinence de ce format doit alors être évaluée à l'aune des caractéristiques opérationnelles de la haute intensité.

19. En comparaison se reporter à la Loi n° 2018-607 du 13 juillet 2018 relative à la programmation militaire pour les années 2019 à 2025 et portant diverses dispositions intéressant la défense.

Opérer dans la haute intensité

« Vous partez à la guerre avec l'armée que vous avez, pas celle que vous voudriez ou celle que vous pensiez avoir à l'avenir. » Ce constat sans fard de Donald Rumsfeld confronté aux insuffisances des forces américaines en Irak en 2004 devrait résonner fortement pour la communauté de défense française alors qu'elle planifie une transition progressive vers des capacités à combattre dans la haute intensité capacitaire à l'horizon 2035. Si cette perspective peut sembler relativement éloignée au regard des fluctuations quotidiennes de la scène stratégique, elle doit aiguiller la préparation des forces et leur développement capacitaire en fonction des caractéristiques de l'environnement opérationnel en haute intensité. À cet égard, deux défis méritent d'être soulignés : la létalité du champ de bataille et la contestation des espaces communs.

Létalité et consommation : un défi pour les « armées bonzaï »

La létalité du champ de bataille de haute intensité se vérifie tous les jours en Ukraine. Dans le domaine terrestre, celle-ci résulte très majoritairement des feux indirects lorsqu'ils sont appliqués en masse. En conséquence, l'attrition (tués, blessés, matériels détruits ou endommagés) y joue un poids majeur. Au bout d'un mois, plus de 200 chars de bataille ukrainiens avaient été détruits (soit l'ensemble du parc français de *Leclerc*). Le domaine aérien est logé à la même enseigne : ainsi, les drones tactiques, utilisés en grand nombre, voient leur « espérance de vie » limitée à quatre vols pour les mini-drones « quadcopters » et à environ six vols pour les plateformes plus larges, à voilure fixe²⁰ – un usage quasi jetable qu'il convient de comparer aux parcs échantillonnaires français en la matière. Si ces chiffres doivent être pris avec précaution – la France ne se serait jamais trouvée dans une situation strictement similaire à l'Ukraine, ne serait-ce que du fait de facteurs clés comme la possession de l'arme nucléaire, l'appartenance à l'OTAN, etc –, ils informent tout de même sur le niveau d'attrition correspondant à un environnement de haute intensité capacitaire.

Les réponses qu'il convient de donner à l'attrition ne sont pas simples. Il semble difficile d'éviter totalement la problématique de la « masse »²¹ : la qualité ne peut indéfiniment se substituer à la quantité – faute de quoi un

20. M. Zabrodskyi, J. Watling, O.V Danylyuk et N. Reynolds, « Preliminary Lessons in Conventional Warfighting from Russia's Invasion of Ukraine », Royal United Services Institute, novembre 2022.

21. R. Briant, J.-B. Florant et M. Pesqueur, « La masse dans les armées françaises : un défi pour la haute intensité », *Focus stratégique*, n° 105, Ifri, juin 2021.

modèle d'armée, aussi performant soit-il se heurte à des apories lorsqu'il est dépourvu d'épaisseur²². Quelle que soit sa qualité, une armée doit disposer d'un minimum de capacité à encaisser les pertes, faute de quoi des systèmes essentiels mais présents en trop faible nombre ne seront tout simplement pas déployés de crainte de les voir détruits. Une armée sans masse interdit aussi toute possibilité de régénération, comme si elle ne pouvait être employée qu'une seule fois, limitant ainsi considérablement les options de l'autorité politique et inhibant probablement ces décisions. Pour autant, il paraît illusoire de rechercher des armées de masse pure, sauf à dégrader trop radicalement leur qualité technologique et humaine. Les démographies vieillissantes des sociétés européennes attestent par ailleurs de l'inanité d'une telle entreprise. Quant à une combinaison, forcément idéale, de quantité et qualité, elle paraît aujourd'hui hors de portée de sociétés qui peinent à maintenir un effort de défense à 2 % du produit intérieur brut.

Face à l'attrition, l'alternative à la masse réside dans un réinvestissement de la survivabilité²³. La problématique de la protection passive et du blindage en fait bien entendu partie, mais aussi l'autoprotection via des systèmes de guerre électronique et les bulles de défense surface-air multicouches capables d'accompagner les forces en formant autour d'elles un bouclier mobile. D'autres atouts permettent d'accroître la survivabilité dans des environnements les plus létaux : la mobilité et la vitesse (y compris des structures de commandement), la discrétion voire la furtivité, la compréhension de la situation sont des facteurs clé. Enfin, la capacité à régénérer la force est essentielle. Sur le plan humain tout d'abord, avec un soutien santé qui doit être revu à l'aune de la létalité attendue. Sur le plan matériel également, avec une maintenance de l'avant, disposant de véhicules de dépannage blindés, de pièces détachées, d'outils adaptés et d'un corps de mécaniciens formés en nombre suffisant. Enfin, l'entraînement est une capacité à part entière à prendre en compte dans tout scénario de conflit s'inscrivant dans la durée : face à l'attrition les armées les plus performantes peuvent perdre leur compétence en quelques années, voire en quelques mois si elle ne dispose pas d'un cycle adapté de préparation opérationnelle capable d'amener sur le front des troupes judicieusement régénérées.

À cette problématique de l'attrition s'ajoute celle de la consommation des munitions. En Ukraine dans le champ de l'artillerie avec 10 à 20 000 obus par jour sur le théâtre côté russe, de l'ordre de 5 000 côté ukrainien, soit 150 000 par mois, bien au-delà de ce que l'industrie européenne dans son ensemble ne parvient à produire en an. Même les Américains ont été pris en défaut : le Pentagone vient d'annoncer qu'il entendait passer sa

22. M. Handel, « Numbers do Count: The Question of Quality Versus Quantity », *Journal of Strategic Studies*, vol. 4, n° 3, 1981, p. 228 ; R. Briant, J.-B. Florant et M. Pesqueur, « La masse dans les armées françaises : un défi pour la haute intensité », *op. cit.*

23. R. Hémez, « La survivabilité sur le champ de bataille : entre technologie et manœuvre », *Focus stratégique*, n° 72, Ifri, mars 2017.

production mensuelle de munitions de 155 mm de 15 à 90 000 d'ici à 2025²⁴. La problématique des munitions complexes, prévalente dans les domaines aériens et maritimes, est encore plus frappante. Alors qu'en France (et ailleurs en Europe) les achats de missiles air-air, antinavire ou de croisière contre terre demeurent échantillonnaires et les temps de production considérables, ils paraissent peu cohérents avec le type d'emploi attendu en haute intensité²⁵.

Là encore le volume n'est pas la seule réponse (même s'il n'y aura pas d'échappatoire à un minimum de masse) à la problématique de la consommation : la précision est évidemment un atout essentiel pour minimiser la quantité de munitions requises – même si à un coût bien plus élevé. Celle-ci n'a cependant rien d'une panacée car elle implique des moyens de ciblage qui doivent être, là aussi, en nombre suffisant. Des exercices récents comme HEMEX ORION démontrent ainsi la difficulté pour un échelon de division ou de corps d'armée à honorer un « *kill contract* » de 30 % d'attrition de l'ennemi dans la profondeur opérationnelle (*deep area*) avec les moyens de feux actuels (Lance-roquettes unitaire et Caesar), non seulement du fait du manque de tubes, de leur portée limitée, mais aussi de l'insuffisante disponibilité des capteurs permettant d'acquérir des cibles, très nombreuses sur un champ de bataille de haute intensité.

La contestation des espaces communs : le rôle des missions de supériorité

Dans un environnement de haute intensité capacitaire, l'adversaire est non seulement capable d'appliquer une létalité élevée, mais aussi de contester les fondements mêmes de la supériorité opérationnelle. Or, celle-ci repose presque toujours sur la « maîtrise des espaces communs²⁶ » que forment les domaines aérien, maritime, spatial, électromagnétique et informationnel. Le développement des stratégies de déni d'accès vient ainsi remettre en jeu l'aptitude à exploiter les principales capacités « habilitantes » (*enablers*) qui ont rendu possible l'avantage militaire occidental depuis trois décennies.

Le domaine aérien est sans doute le plus illustratif en la matière. Comme le démontre le conflit en Ukraine, l'absence de supériorité aérienne – interdite par la prolifération des menaces sol-air, plus ou moins intégrées au sein de systèmes de défense aérienne multicouches – se traduit par un champ de bataille terrestre du type de celui de la Première Guerre mondiale, en partie immobilisé et extrêmement destructeur pour les forces en

24. J. Ismay et E. Lipton, « Pentagon Will Increase Artillery Production Sixfold for Ukraine », *New York Times*, 24 janvier 2023.

25. R. Briant, « La filière munitions française face à la haute intensité : des équilibres à redéfinir ? », *Briefings de l'Ifri*, Ifri, 17 janvier 2022.

26. B. Posen, « Command of the Commons: The Military Foundation of U.S. Hegemony », *International Security*, vol. 28, n° 1, 2003, p. 5-46.

présence²⁷. Dans la mesure où une telle perspective n'est ni souhaitable ni même viable pour un modèle occidental bien moins quantitatif que les armées russes ou ukrainiennes, il n'y a d'autre choix qu'un réinvestissement significatif dans les missions de supériorité aérienne – combat aérien mais aussi et surtout neutralisation des défenses aériennes ennemies aussi bien par des moyens cinétiques (armes antiradar ou feux dans la profondeur) qu'électroniques (brouillage offensif) qui font aujourd'hui défaut aux forces françaises²⁸.

Le domaine maritime est également de plus en plus contesté. Alors qu'il était demeuré un sanctuaire depuis la fin de la guerre froide, l'augmentation des portées des moyens de frappes contre mer, la prolifération des systèmes sous-marins – habités ou non – et plus largement le réarmement naval généralisé ont mis en avant la perspective de plus en plus tangible de la perspective du combat en mer²⁹. Le caractère éloigné et inhabité de la haute mer en fait un domaine particulièrement attractif pour tester la résolution de l'adversaire à escalader lors d'éventuels affrontements de haute intensité capacitaire en contexte de limitation politique. La nature des plateformes navales, peu nombreuses et à très haute intensité en capital, en fait également des cibles particulièrement attractives pour un adversaire en quête de succès décisif – une armée peut se relever d'une défaite en pleine guerre, mais une flotte détruite mettra des années à se reconstituer³⁰. Enfin, l'opacité propre au domaine sous-marin se prête bien aux agressions non revendiquées conduisant à renverser sur le défenseur la responsabilité de l'escalade. Cette perspective du retour d'un combat naval de haute intensité appelle là encore à un réinvestissement dans les capacités de supériorité de milieu, notamment en matière de lutte anti-sous-marine et antimines mais aussi de frappe antinavire avec une puissance de feu suffisante – face à un sous-armement chronique des frégates françaises.

Le domaine terrestre enfin a toujours été contesté, mais il avait jusqu'alors pu compter sur l'assurance des appuis interarmées issus des milieux et champs adjacents pour conserver une supériorité au moins tactique³¹. Or, la contestation de ces milieux par les adversaires aura un impact pour l'armée de Terre en termes d'appuis interarmées auxquels elle s'est habituée : appui-feu, appui-mobilité, appui renseignement et ciblage sont très dépendants des autres armées. Alors que celles-ci seront plus occupées à défendre leur supériorité de milieu, les forces terrestres auront besoin de plus d'autonomie : l'artillerie et les drones doivent donc figurer en

27. J. Bronk, N. Reynolds et J. Watling, « The Russian Air War and Ukrainian Requirements for Air Defence », Royal United Services Institute, novembre 2022.

28. C. Brustlein, É. Tenenbaum et É. de Durand, *La suprématie aérienne en péril. Menaces et contre-stratégies à l'horizon 2030*, Paris, La Documentation française, 2014.

29. J. Bachelier et É. Tenenbaum, « Naval Combat Redux: A Renewed Challenge for Western Navies », *Éditoriaux de l'Ifri*, Ifri, 9 janvier, 2023 ; A. Férey, « Par-delà le Moskva : la persistance du fait naval dans l'environnement stratégique », *Briefings de l'Ifri*, Ifri, 6 juillet 2022.

30. T. Lavernhe et F.O. Corman, *Vaincre en mer au XXI^e siècle*, Paris, Les Équateurs, 2022.

31. É. Tenenbaum, « Le rôle stratégique des forces terrestres », *Focus stratégique*, n° 78, Ifri, 2018.

tête des investissements prioritaires pour les forces terrestres en haute intensité.

Pour finir, les domaines spatial, cyber et informationnel joueront aussi un rôle grandissant dans les opérations de haute intensité. Avec un coût d'entrée souvent prohibitif, la France se positionne aujourd'hui comme un pays leader dans l'exploitation de ces champs qui captent une bonne partie des investissements de la prochaine LPM. Pour autant, la logique de contestation/supériorité dans chacun de ces domaines de lutte pourrait être mieux prise en compte, faute de voir leur exploitation remise en cause. Ainsi, le domaine spatial est dès aujourd'hui mis au défi des capacités antisatellites depuis la terre mais aussi dans l'espace même, avec l'essor des opérations de proximité ou de « rendez-vous spatial ».

Le champ cyber n'est pas en reste : alors que la France pousse à pleine vitesse la numérisation de ses forces, les opportunités paraissent aussi élevées que les risques et les menaces. Si l'adoption relativement précoce d'une doctrine de lutte informatique offensive – même si elle n'a été revendiquée qu'en 2019 – positionne la France comme un acteur à part entière dans le domaine, la nature même du cyberspace rend toute logique de suprématie opérationnelle difficile à concevoir, même si l'équilibre attaque-défense peut y exister ainsi que le démontre une fois de plus le cas ukrainien³². L'aptitude à opérer en mode dégradé représente ici un facteur de résilience, encore faut-il pouvoir disposer du temps d'instruction nécessaire pour maîtriser un grand nombre de savoir-faire.

Enfin, le champ informationnel, s'il demeure mal défini n'en a pas moins un rôle à part entière dans l'environnement de haute intensité. À l'échelon stratégique, l'importance de disposer d'un soutien politique, national comme international, est évidemment un facteur clé du succès. Tandis qu'au plan tactique, la pratique de la déception, de l'intoxication ou l'attaque du moral ennemi demeure un instrument essentiel dans une logique d'économie des moyens, tout en permettant d'accroître la survivabilité par les ruses ou procédés de dissimulation³³.

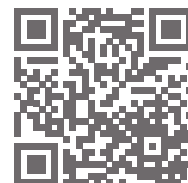
32. M. Willet, « The Cyber Dimension of the Russia-Ukraine War », *Survival*, vol. 64, n° 5, 2022, p. 7-26.

33. R. Hémez, *Les Opérations de déception*, Paris, Perrin, 2023.

Conclusion

La haute intensité constitue un défi majeur et multiple pour les armées françaises dans la mesure où elle teste les limites du modèle de force adopté à la sortie de la guerre froide. La place essentielle de l'arme nucléaire incite naturellement la communauté de défense à regarder avec défiance des hypothèses d'engagement qui paraissent relever de la guerre majeure. Pour autant, la distinction entre intensité politique et intensité capacitaire doit permettre au stratège d'anticiper des configurations en deçà de la mécanique de la dissuasion, mais au-delà de la gestion de crise qui a dominé l'emploi des forces depuis trois décennies.

C'est ce delta qu'il convient d'explorer en éprouvant la cohérence des armées françaises sous peine de perdre en crédibilité auprès des alliés et partenaires, voire d'être pris en défaut sur le terrain. Bien entendu, la capacité à s'engager sur un champ de bataille de haute intensité possiblement sous le seuil des intérêts vitaux ne saurait relever de la seule responsabilité des armées. Elle engage au-delà les forces morales de la nation et sa capacité à relever un tel défi en assumant le prix qui, *in fine*, est celui du statut de grande puissance responsable et d'allié solidaire auquel la France continue de prétendre.



27 rue de la Procession 75740 Paris cedex 15 – France

Ifri.org